L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS
VENDREDI, 16 SEPTEMBRE 1892.

L'Exposition Colombienne.

Nous avons déjà parlé à nos lecteurs de la très importante publication entreprise par une compagnie sous la direction de J. B. Campbell, président. Cette publication mensuelle: "*The World's Columbian Exposition Illustrated* tient jusqu'ici toutes les promesses qu'elle a faites; aussi son succès est-il déjà des plus sûrs.

Cette œuvre à laquelle concourent des écrivains et des artistes de haut mérite, formera, à coup sûr, une collection devenant plus précieuse encore avec le temps.

En effet, elle sera une histoire complète, détaillée, épisodique comme générale, de l'Exposition Universelle qui s'ouvrira à Chicago en 1893.

Or une série d'exhibitions de ce genre est déjà fait l'étonnement, l'admiration du monde entier et tout spécialement celle de Paris, en 1889, toute une série de merveilles, mais nous croyons pouvoir dire dès aujourd'hui, que le World's Fair de Chicago n'aura à craindre aucun précédent.

Il est désormais assuré que jamais Exposition n'aura dépassé celle là; gigantesque est le programme et l'on peut dès maintenant se faire une idée de l'immensité du plan, en se rappelant que chaque Etat de l'Union Américaine et peut être chacun des Territoires seront représentés là non seulement par leurs produits de toutes sortes, mais aussi par des constructions, dont quelques unes seront de véritables palais.

Ajoutez à cela le concours des nations étrangères, de tous deux hémisphères, qui voudront rivaliser de grandeur, d'élégance, et vous entrevrez le spectacle qui va nous amener des millions de visiteurs.

Le *World's Columbian Exposition Illustrated* prend l'œuvre à son début et dans chacune de ses livraisons on en peut constater les progrès. Ce développement de la création présente, en vérité, le plus vif intérêt; il fait comprendre une fois de plus avec quelle hardiesse, quelle puissance procèdent les Américaines.

A coup sûr nombre d'édifices sont déjà à peu près achevés; mais les travaux achevés ne sont rien relativement à ceux qu'il faudra mener à bonne fin, avant la fameuse inauguration.

Or, n'en doutez pas, on sera prêt à l'heure dite; nous sommes sur un continent où l'on est prodigue en miracles d'activité.

Du reste, en suivant les livraisons de l'ouvrage dont nous nous occupons ici, on se trouve en face d'une énergie dévorante; force est de reconnaître qu'à coups de dollars et à coups d'hommes, sans compter ni les uns ni les autres, on arrive à des résultats stupéfiants.

Le *World's Columbian Exposition Illustrated*, dans chacun de ses numéros, multiplie les illustrations, les portraits des personnages qui s'y donnent tout entiers; les édifices qui sortent du sol; la marche des travaux; les œuvres d'art en voie de création ou déjà prêtes dans les ateliers des sculpteurs; la succession des motifs d'ornementation, tout cela est mis sous les regards au moyen de photographies excellemment réussies.

A ces illustrations se joint un texte d'une lecture fort attrayante d'abord et où l'on peut apprendre beaucoup.

Cette publication se poursuivra avec la même main jusqu'à la fermeture de cette Exposition—sur terre et sur eau—on peut le dire; car les constructions navales auront aussi leur large part sur la rivière et sur le lac Michigan, où se complètera l'effet.

La dédicace du terrain et des constructions du World's Fair est fixée, on le sait, au 20 octobre prochain et se prolongera plusieurs jours: ce sera là, pour le *World's Columbian Exposition Illustrated*; l'occasion de brillants numéros et suppléments.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1892.

Considérant que le choix du sujet laissé à chaque concurrent, n'a pas produit les résultats qu'on en espérait, l'Athénée décide de revenir à l'ancien système. M. le Président invite chacun des membres présents à proposer un sujet qui devra être traité *par les concurrents des deux sexes*.

Le sujet suivant réunissant la majorité des suffrages, est adopté:

DE LA PART PRISE PAR LES CRÉOLES DANS LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES DE LA LOUISIANE.

PROGRAMME.

L'étendue de temps fixée pour le concours est de sept mois, du 15 juillet prochain au 16 février 1893.

L'auteur du manuscrit qui sera été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier régulier réglé, avec une marge, et seulement *sur la recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

L'Athénée décide qu'un prix consistant en une médaille d'or sera offert aux institutrices des deux Ecoles Publiques Supérieures, où l'enseignement du français fait partie du programme des études, ainsi qu'à celle de l'Union Française, pour être décerné à chacune des élèves de ces institutions, qui, d'après la déclaration de sa maîtresse, aura le plus mérité cette récompense par son application à l'étude de la française.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 726.

COMMENT PREVENIR LE CHOLÉRA.

Il y a vingt ans, alors que les premières autorités médicales de l'Europe posaient les bases de la théorie des germes des maladies; alors que le gouvernement français offrait une généreuse récompense à qui découvrirait le moyen de détruire les germes du choléra, le prix la détermination d'entre, mal-adroitement, s'apportée dans ses recherches toutes les renseignements que j'avais à ma disposition et de trouver, s'il était possible, le remède en fleur.

Il y a sept ans, j'ai découvert le combinaison spéciale d'élément, bien connus d'ailleurs, et dont l'ensemble constitue le substance toxique que l'on appelle le Germicide.

Je pensais alors que ma découverte était la solution du problème du choléra, et qu'elle pourrait en même temps, et avec une égale efficacité, combattre et détruire les germes des autres maladies; mais je ne l'ai pas offerte au public, avant de l'avoir expérimentée, pendant trois ans, dans ma famille et dans le cercle d'amis personnels que je possédais.

Ce n'est que quand le doute n'était plus possible, quant à l'efficacité du remède, que je me résolus à le jeter sur le marché, et à organiser une campagne pour le fabriquer et l'exploiter.

Le Germicide a été essayé par des milliers de fois. Des milliers de lettres reçues des Etats de l'Union, en témoignent qu'elles ont rendu preuve que le médicament a pleu d'où' ensuite qu'en a lui qu'avait qu'il pâtent ainsi que je ne connais rien de plus immunisé et elle étant arrivée à l'état d'épidémie.

C. R. KING, M. D.

Le Germicide [illegible] à sang, détermine le système de [illegible] importants, de sang les germes vivants qui [illegible] dans le système et l'empêchent [illegible] sur les [illegible]. Il [illegible] ainsi les ombrosses et terribles maladies dont [illegible] humain est susceptible.

Le Germicide n'est pas un composé [illegible] mais [illegible] et aussi agréable à prendre qu'un verre de limonade.

Il [illegible] dans tous les drogueries.

Prix de la bouteille $1.00.

Dr PRICE'S
Cream Baking Powder.
En consommation dans des millions de familles. La première de toutes depuis 40 ans

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 16 Sept. 1892.—Indications pour la Louisiane—Temps beau, vents du sud.

Température du 15 septembre 1892.
Thermomètre de E. A. L. CHAUDAT, Opticiens
No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Bourbon.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	70	19
Midi	76	22
3 P. M.	76	22
6 P. M.	74	21

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

George Thompson à Mlle Rosa Davenport.
Octave J. Legendre à Mlle Camille Thé.
Gilford Perry à Mlle Louise M. Morin.
Robert P. Fenna à Mlle Edith L. Chamberlin.
Willi m Lacey à Mlle Marguerite Stettler.
Louis L. Holtkamp à Mlle Mary E. Meyer.

Naissances.

Mme Adam J. Hein, un garçon.
Mme Gustine Mattil, un garçon.
Mme F. Manner, un garçon.
Mme John Mahoe, un garçon.
Mme J. Weber, Jr, une fille.
Mme Pierre Marcek, un garçon.
Mme John Willmeyer, une fille.
Mme Martin Barke un garçon.
Mme Hermann Doescher, une fille.
Mme Thomas J. Tully, une fille.

Décès.

Henry Gaudmeyer, 65 ans, 413 rue Peters.
Alice Louise De Armas, 7 mois, 136 rue Chartres.
Paul Antoine Conrad, 50 ans, 2.9 Chemin du Bayou.
Caroline Reyna, 20 ans, coin des rue Robertson et Pitt.
G. Z. Augusta, 6 semaines, 662 rue Carondelet.
Joseph Kopp, 20 ans, 223 rue Dreaten.
J. Peter Kramer, 75 ans, coin des rues Eagle in et Villere.
Emilie Percy, 18 ans, coin des rues Roche blave et St-Philippe.
John Winbush, 6 ans, coin des rues Nouvelles St. Bernard et Johnson.
Henry Robinson, 88 ans, coin des rues St-Denis et Hutchins.
Mme Veuve Alice Montgomery, 72 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
Mme Mary Lackner, 15 ans, 172 rue St-Charles.
Mme Veuve A. H. Lana, 35 ans, coin des rues Locust et Peydras.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

A. Tolenne et als. à T. Fitzwilliam, un terrain borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Dauphine et Bourbon, $2,500.

P. Millet à G. Jurgens, un terrain borné par le Passage de la Bourse, Royale, Bienville et Conti, $3,700.

J. Arnold à M. Generelly, dix terrains bornés par les rues State, Perrier, Prytanée et Hurst, $3,250.

Firemen's Building Association à Mme L. Kathoff, un terrain borné par les rues Miro, Tonti, Dabadie et Onzaga, $600.

Mme H. Blois à Mme K. O'Meallie, un terrain borné par les rues Robin, Constance, Terpsichore et Annonciation, $1,650.

Mme E. Farkefold à P. Schultz, trois terrains bornés par les rues Dauphine, France, Lesseps et Royale, $1.250.

G. Lombard au Firemen's Building Association, un terrain borné par les rues Miro, Tonti, Dabadie et Onzaga, $450.

Cour Criminelle.—Section A.—Andrew Adams, larcin, 6 mois.
Dallas Jones, Louis Roberts, larcin, acquittés.

L'Ordonnance Harman.—Le maire s'est enfin décidé à mettre son veto à l'ordonnance Harman, autorisant la laquelle il a été fait beaucoup de bruit depuis son adoption par le Conseil.

Cette ordonnance, qui tire son nom de celui qui devait en être le bénéficiaire, le Dr Harman, a pour objet l'enregistrement et la visite sanitaire obligatoires, des femmes publiques.

Or de cette excellente mesure, mise en pratique avec succès, au pays partout, le comité du Conseil a réussi par ses amendements à faire une ordonnance qui justifie par plusieurs points les objections qu'elle a soulevées.

La principale est l'abandon par la ville de toute autorité à un particulier qui peut trop aisément en abuser, et aussi nombreux que graves sont les abus qui peuvent se commettre sous le couvert de cette ordonnance.

D'autre part, le prix de $1 50, fixé pour chaque visite hebdomadaire obligatoire, a été avec raison trouvé excessif même par les partisans de la nouvelle mesure qui ont rencontré beaucoup moins d'opposition si la ville eut conservé un contrôle immédiat sur ceux chargés de la mettre en vigueur, et elle ont encaissé directement les fonds prélevés qui se seraient chiffrés par une somme fort rondelette encore, si le prix fixé par l'ordonnance eut été réduit au tiers.

Telle qu'elle est, l'ordonnance a rencontré, à cause de sa forme, des adversaires chez la plupart de ceux qui en approuvent le fond.

Les dames elles-mêmes ont jugé à propos de joindre leurs protestations à celles qui se sont élevées de toutes parts et elles avaient convoqué hier, à la Salle Grunewald, celles d'entre elles qui s'intéressent à la question.

Le Maire, pour leur éviter des discussions épineuses, qu'il comprenait bien devoir répugner à leur sexe, leur a donné l'assurance qu'il mettrait son véto à l'ordonnance, et la réunion protestée, devenant par ce fait, inutile, puisque son but était d'obtenir du Maire ce qu'il venait d'accorder, les rares dames qui s'étaient assemblées à la salle Grunewald sont retournées à leurs emplettes.

Tentative d'empoisonnement.—M. Paul Chertier qui habite rue Bienville No 347 est allé hier se plaindre à la police qu'on avait tenté de l'empoisonner.

Lundi dernier, il avait acheté une bouteille de vin qu'il laissa dans sa chambre. En son absence quelqu'un avait mis dans la bouteille, ainsi que l'a révélé l'analyse, assez d'opium pour tuer trois personnes.

Excursion.—Un comité composé de MM. Geo. W. Young, J. J. McGinty, J. T. Gibbons et J. M. Roe, s'occupe en ce moment des préparatifs d'une nouvelle excursion à Pontchatoula, Lac, où a été inauguré l'an dernier, le 3 septembre, le Séminaire des Bénédictines. L'excursion aura lieu cette année, à bord du steamer *Alice*.

Camera Club.—Les membres du Camera Club qui viennent de changer de local et de se louer au No 12 de la rue Union, y ont tenu hier leur premier meeting sous la présidence de M. Bowman.

Après lecture des minutes, M. Delery a présenté l'admission de M. Wm Beer comme membre.

M. Carpenter a annoncé que l'offre faite pour la construction d'un chassis vitré avait été acceptée et que les travaux allaient être immédiatement commencés. Devant quitter la ville, M. Carpenter a donné sa démission de trésorier et a été remplacé par M. S. L. Mitchell.

MM. D. W. Longstreet, B. F. Albertson et E. L. Pinac ont été nommés membres d'un comité chargé de l'embellissement du salon et de la salle de réunion.

Hobgood à la Prison de Paroisse.—Le shérif de la paroisse Jefferson a amené hier en cette ville le Col. Hobgood, le complice de Banch, qui est maintenant accusé du meurtre de celui-ci. L'indignation de la population menaçant de se manifester comme de coutume par un lynch, les autorités ont cru prudent de transférer leur prisonnier à la Nlle-Orléans et ont dû prendre, pour ce faire, une route détournée.

Suicide.—Hier matin, Lizzie Mabry, une négresse qui habite au No 185 de la rue Chippewa, travaillait chez Mme Hengleman, No 183 rue du Camp, où elle est employée comme servante, quand un nègre nommé Adam William Westly est entré dans la cour et lui a demandé un verre d'eau. Elle lui a apporté ce qu'il désirait, mais quand il a eu fini de boire, au lieu de s'en aller, le nègre a tiré un couteau de sa poche et a porté un coup à Lizzie, qui a été grièvement blessée au côté gauche du dos. Les étudiants ont été appelés, mais elle a refusé de se laisser soigner par eux.

La police est à la recherche de Westly.

Arrestation.—Les détectives Fiotte et Dale ont arrêté hier soir, rue du Canal, et conduit au poste de police du premier precinct, Jean Arreola, un des membres de la Bande mexicaine, accusé de séduction par Mlle Emma Taggut, de Minneapolis, Minnesota.

Le chef Gaster avait été requis de faire arrêter Arreola, par E. R. Henderson, chef de police de Minneapolis, qui lui avait envoyé au mandat d'amener, accompagné d'une photographie de fugitif.

Bureau de Santé.—Le meeting régulier des membres du Bureau de Santé a eu lieu hier soir à 8 heures, sous la présidence du Dr S. E. Oliphant. MM. King, Dauber, Heyward et Odenheimer les Drs L. Salomon, secrétaire, F. Formento et Patton étaient présents, ainsi que le Dr F. W. Parham, inspecteur sanitaire en chef et son assistant, le Dr Martin, le juge F. McGloin, avocats du Bureau de Santé, le Prof. Metz, chimiste de la ville, le Dr A. S. Wheeler, inspecteur des viandes, MM. J. G. Schreiner, Edward Hernandez, de la Compagnie du Southern Pacific, et MM. Ross, J. B. Camors, Philip Buchanan et A. Moulton.

Après la lecture des minutes du dernier meeting, le président communique aux membres du Bureau les rapports reçus des représentants du Bureau de Santé de la Louisiane dans les ports de l'Amérique Centrale.

Le président annonce qu'il a écrit à M. Peter Farrell, commissaire des travaux publics et à M. Joseph Kohn pour les prier de pousser le travail de nettoyage des rues, le choléra ayant déjà fait son apparition à New York.

M. Farrell lui a écrit une lettre dans laquelle il l'assure qu'il fera son possible pour coopérer avec le Bureau de Santé.

Sur proposition du Dr Félix Formento, il est décidé que chacun des membres du Bureau de Santé prendra note de toutes les "plaintes" portées à sa connaissance et en fera un rapport au commissaire des travaux publics.

M. Schriever demande que le capitaine Brown, qui est en ce moment à Bluefields, soit autorisé à venir à la Nouvelle Orléans.

Un fait droit à sa requête à condition que le capitaine ne vienne pas avant le 15 octobre.

M. J. B. Camors demande au Bureau d'autoriser le navire le *Antonio Zambrana* à transporter du fruit de Santa Marta à la Nouvelle Orléans, sans détention à la quarantaine.

Le Dr Oliphant annonce que les dernières nouvelles reçues par lui, de New York, indiquent qu'il n'y a en jusqu'à présent dans cette ville que six décès causés par le choléra. L'un d'eux ayant eu lieu le 6 courant. Les cas sont isolés et l'épidémie ne semble pas vouloir se propager.

Les résolutions suivantes proposées par M. King, sont reçues favorablement:

"Le choléra ayant fait son apparition à New York, et le Bureau de Santé ayant été informé que les cas étaient isolés et que les autorités de la ville de New York prenaient de mesures énergiques pour empêcher la propagation de la maladie, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane désire informer le public qu'il n'y a aucune raison de panique ou même d'inquiétude.

Et qu'au premier signe de propagation de la maladie à New York, le Bureau de la Nouvelle-Orléans prendra les mesures les plus sévères pour empêcher l'introduction de la maladie dans l'Etat de la Louisiane.

Le Bureau ajourne et se retire en session exécutive.

Le feu.—A 8 heures 20 A. M., le feu a endommagé pour environ $25, la cuisine de la maison située au coin des rues Thalie et Tchoupitoulas, appartenant à Mme E. Smith et occupée par Mme Thomas Bale, épicière. Les pertes sont couvertes par une assurance à la compagnie Lafayette. Le stock de Mme Bale est assuré pour $800 à l'agence A. A. Woods. L'alarme a été donnée à la boîte No 34.

Incendies.—Hier matin à 6 heures 15, le feu a pris au rez de chaussée de l'immeuble situé aux Nos 17 et 19 de la rue Delta, appartenant à Mme Jesse K. Bell et occupé par J. H. Monge & fils, marchands de groceries en gros. Les autres étages étaient occupés par la Belmont Coal Co. et la Mississippi Packet Co.

L'immeuble a été complètement détruit ainsi que le stock, qui évalué $125,000 est assuré aux agences Marshall J. Smith et Cummings & Vaught pour $70,000.

Les flammes se sont communiquées au No 21, servant d'entrepôt à MM. Edwards & Haubtman. La toiture a été endommagée pour $1,500. L'immeuble est assuré $40,000.

Le No 13 de la rue Gravier appartenant à la Anheuser Busch Brewing Co., a été endommagé pour $250.

Menus faits.—On a envoyé hier à la maison de correction Mose Levy qui, plusieurs fois, avait volé du Purgent à sa mère.

—La levée continue à s'ébranler peu à peu dans le voisinage du N. O. and Fort Jackson R. R.

—Vers 11 heures 30 du matin, Green Frank, un nègre de Cairo âgé de 64 ans et employé par la compagnie de l'Illinois Central R. R., se trouvait à l'encoignure des rues St Joseph et Delta, quand il a été renversé par la locomotive No 109. Il a été transporté à l'hôpital dans un wagon de charité.

—A 9 h. 30 du matin, E. Wenzel est tombé de voiture, rue Bourgogne entre Bienville et Conti, et s'est légèrement blessé à la tête. Il a été ramené chez lui, enseigne Urquhart et Port.

Brûlé par sa femme.

La Cour d'assises de la Seine a jugé, récemment, une affaire qui est un grand retentissement.

L'accusée, la femme Schlegel, est l'auteur d'un drame terrible, qui eut lieu le 17 mars dernier.

Les époux Schlegel demeuraient, à cette époque, 25, rue de Paris, dans la Plaine Saint-Denis, et de nombreuses discussions, toujours suscitées par la femme, éclataient, chaque jour, entre les deux époux.

Le 17 mars, Schlegel, qui est ouvrier, était rentré très fatigué de son travail. Il venait de dîner, et s'apprêtait à se coucher, lorsqu'une dispute éclata. La femme accablait son mari d'injures, et celui-ci, sans lui répondre, continuait à se déshabiller. Au moment où il s'apprêtait à se mettre au lit, la femme, rendue furieuse par ce silence, saisit, tout à coup, une bouteille d'essence, achetée chez un épicier quelques heures auparavant, en lança le contenu sur la chemise de son mari, qui fut inondé par le liquide.

Puis, s'emparant d'une lumière, elle l'approcha de la chemise et y mit le *feu*. Le malheureux Schlegel, immédiatement entouré d'un immense jet de flamme, en mit à hurler de douleur, et s'élança vers la porte, qui était fermée au verrou.

A ces cris, des voisins accoururent; on parvint à ouvrir la porte, et on enveloppa Schlegel de draps mouillés. Il ne cessait de pousser des cris épouvantables en accusant sa femme. Transporté à l'Hôpital de Saint-Denis, il est mort, le lendemain, au milieu des plus horribles souffrances. Jusqu'au dernier moment, au cours même d'une confrontation qui a eu lieu quelques heures après son arrivée à l'Hôpital, l'agonisant n'a cessé d'accuser sa femme. Il a juré de son innocence qu'elle l'avait volontairement brûlé. C'est en vain que sa femme l'a supplié de revenir sur sa déclaration: l'ouvrier a persisté énergiquement dans son affirmation.

L'audience a été ouverte à midi et quart.

Sur le bureau du président, M. Feuilloley, se trouvaient le litre qui contenait l'essence, et la lampe qui a servi à allumer la chemise de Schlegel, imbibée d'alcool.

La veuve Schlegel, tout habillée de noir, était assise sur une chaise près du Tribunal.

Après interrogatoire de la femme, l'audition des témoins a commencé, et, sur les trente qui ont passé devant le Tribunal, tous ont été unanimes à déclarer, contrairement aux assertions de l'accusé, que Schlegel était un honnête homme, très bon, ouvrier très travailleur, et que sa mort doit être attribuée à un crime et non pas être la conséquence d'une discussion, comme le prétend la femme Schlegel.

Après avoir entendu M. l'avocat général Laffon et Me Henri Robert, avocat de l'accusée, le président a demandé à celle ci si elle avait quelque chose à dire pour sa défense.

La veuve Schlegel s'est levée, et, d'une voix entrecoupée, a demandé aux jurés de la condamner à mort si on la croyait coupable, ma's qu'elle jurait qu'elle était innocente.

Le jury s'est retiré dans la chambre des délibérations; il en est revenu au bout de trois quarts d'heure avec un verdict affirmatif mitigé de circonstances atténuantes.

La Cour, après délibération, a condamné la veuve Schlegel pour meurtre avec préméditation.

DEPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

LE CHOLERA

La situation à New-York.

New York, 15 septembre—Il fait un beau temps, qui annonce une gelée, exactement le temps qu'il faut pour empêcher le choléra de se propager. Les quelques cas qu'on a eus ici et qui ont été cachés par le bureau de santé n'ont en aucune façon inquiété les autorités ou les citoyens. La population ne semble pas du tout avoir peur de cette maladie tant redoutée.

La publication récidive des règlements à observer en cas de choléra, a paru dans les journaux et les longues discussions qui ont eu lieu dans conseil à ce sujet, et joint à cela la présence du choléra dans la baie depuis plusieurs semaines, ont amené la majeure partie des citoyens à avoir confiance et croire qu'il n'y a pas de danger qu'il y ait grande mortalité ici.

On rapport sous bonne autorité que neuf steamers ayant à bord des émigrants sont en route pour cette ville.

Les agents Brown et Schwab des lignes Canard et North German Lloyd respectivement, dans un rapport publié aujourd'hui, disent que les passagers d'entrepont actuellement en route pour l'Amérique, avaient pris passage avant la proclamation du Président, et que l'on ne peut les renvoyer sans violer un contrat.

Le Dr Jenkins n'est revenu de New York que ce matin de bonne heure.

Le général O'Byrne, du "Ellis Immigrant Depot" organise un corps de femmes pour aller à Camp Low, Sandy Hook, soigner les émigrants qui y ont été transférés pour être surveillés.

Bureau de Santé.

Le Bureau de Santé a publié ce matin le bulletin suivant:

New York, 15 septembre, 10 A. M.—Dans les dernières quarante-huit heures, il n'y a pas eu de nouveau cas en cas suspect rapporté à ce département. Les cas suspects de Charlotte Beck, Deuxième avenue, et Peter Callahan, du No 318 East Forty-seventh street, dont on a déjà parlé, sont connus à une enquête.

Par ordre du Bureau de Santé.
CHAS G. WILSON, Président.
EMMONS CLARK, Secrétaire.

Les steamers actuellement en route avec des passagers d'entrepont, sont: *Indiana*, de la ligne Inman, parti de Liverpool le 10 septembre, 600 passagers d'entrepont. Ce steamer ne prendra plus de passagers d'entrepont jusqu'à nouvel ordre.

Le steamer *Ethiopia*, de la ligne Anchor, parti de Glasgow le 1er septembre, 180 passagers à l'entrepont; ce steamer suspend pour le moment les passages à l'entrepont.

Le steamer *Martha*, parti de Liverpool le 7 septembre pour Boston; c'est le dernier steamer qui embarquera des passagers d'entrepont pour Boston.

La ligne française a supprimé les passages à l'entrepont.

Le steamer *Nevada* de la ligne Guion, parti de Liverpool le 14 septembre a suspendu tous les passages d'entrepont.

Le steamer *Bohemia* de la ligne hamburgeoise américaine est parti de Hambourg le 31 août avec 982 passagers à l'entrepont; le steamer *Polaria* est parti de Stettin le 8 septembre avec 148 passagers d'entrepont; dorénavant ces deux derniers ne prendront plus personne à l'entrepont jusqu'à nouvel ordre.

Le *Massilia*, de la ligne Fabre, est parti le 1er septembre avec 100 passagers d'entrepont; à l'avenir ceux-ci seront suspendus.

Le steamer *Adriatic* du White Line, parti de Liverpool le 10 septembre avec 350 passagers à l'entrepont; il suspendra après ce voyage les passagers d'entrepont.

Quarantaine, 15 septembre—Les steamers suivants sont arrivés ce matin: le *Croft*, de Bilbao, le Condal de la Havane; celui ci n'avait qu'un passager inscrit.

Le steamer *Trave* de la ligne North German Lloyd, parti de Brême et Southampton, a jeté l'ancre à 8:45 A. M., devant la quarantaine, attendant la visite de l'officier sanitaire.

Il débarquera probablement ses passagers cette après-midi ou au plus tard demain matin.

Le *State of Nevada*, de Glasgow, qui est arrivé hier, a été inspecté ce matin par l'officier de santé.

Tout le monde a bord est bien.

New York, 15 septembre—Le steamer Trave rapporte que tout le monde est bien à bord et qu'il n'y a pas eu de maladie pendant le voyage.

Hier matin, à 8 heures, il a passé le steamer qui est anxieusement attendu par les autorités sanitaires, car on croit qu'il est infecté par le choléra.

Parmi les 300 passagers de cabine à bord de Trave sont le Dr Oscar Spriesler, le Dr Geo F. Williams, Mme Van Brunt et M. et Mme McDonough, de Boston.

New York, 15 septembre—Le steamer *Bohemia*, Capt. Schroeder, de la ligne hambourgeoise américaine, qui, dit on, a été s'ignalé hier par le *Trave* arrivera indubitablement dans le port cette après-midi.

Le *Bohémia* est parti de Hambourg le 3 septembre ayant à bord plus de 500 émigrants, principalement des juifs russes et polonais, et l'on a de grandes craintes que le choléra n'ait éclaté parmi eux.

Ce n'est pas un des steamers de première classe de la ligne, il est de 2,216 tonneaux et de la même classe que le *Moravia*, qui est actuellement à la quarantaine. Le *Bohémia* a généralement très peu de passagers de cabines.

Fire Island, 15 septembre—Ce matin à 11 heures le steamer *Ripple* est arrivé de Babylon avec six officiers de douane et la compagnie "Q" du 16me régiment. Les passagers font en ce moment leurs déclarations et l'on examine leurs bagages.

Les passagers ont annoncé qu'ils préféraient que le transfert à New York se fît par bateau plutôt que par chemin de fer, et il en a été décidé ainsi.

Babylon, L. I., 15 septembre—A 2 heures ce matin, le shérif Darling réveilla le capitaine G. F. Cochrane qui commande un détachement de 100 hommes du 13me régiment laissé ici par le colonel Asbain, et lui fit donner l'ordre circulait que les hommes de la baie s'apprêtaient à brûler le quai en face de l'hôtel à Fire Island.

Le Capt. Cochrane mit ses hommes sous les armes avec l'intention de se rendre avec eux à Fire Island le plus tôt possible. Au point du jour cependant, le quai de Fire Island n'avait pas été touché.

Le Capt. Cochrane est parti néanmoins avec ses hommes pour Fire Island et a rejoint sur l'île jusqu'à ce qu'il reçoive d'autres ordres du gouverneur Flower. Plusieurs médecins de New York accompagnent les soldats.

Le Capt. Cochrane et ses hommes garderont quai.

Le général Porter a reçu ce matin la dépêche suivante du capitaine Cochrane, qui commande une compagnie du 13e régiment stationnée à Babylon:

Babylon, 15 septembre— Adjudant général Porter: Je viens de débarqué à bord du *Ripple* et je partirai immédiatement pour Fire Island.

Les sentinelles rapportent que plusieurs passagers se sont échappés de l'île. Tout le monde est bien.

New York, 15 septembre—L'ex-chirurgien en chef Hamilton est arrivé ce matin à la quarantaine pour se consulter avec le Dr Jenkins, pour savoir l'usage qu'on fera de Sandy Hook. Il est décidé que le meilleur plan serait de faire usage de Sandy Hook pour les passagers réintrepont, qui ont été transférés antérieurement sur l'île Hoffman et ont subi une détention de quatre ou cinq jours.

Il sont arrivés à cette décision à cause des facilités qu'offre l'île Hoffman pour la désinfection, et aussi à cause de sa proximité de l'hôpital sur l'île Swinburne. Les deux médecins sont arrivés à la conclusion qu'il serait préférable de ne transférer aucun passager au camp de Sandy Hook avant que la désinfection ait eu lieu, et que la période d'incubation soit passée.

Le Dr Jenkins a déclaré ce matin vers 11 heures que les passagers de cabine du *Normandie* qui demandé à être transportés à New York par mer et non par train spécial. Ils désirent éviter l'ennui d'avoir à faire un changement de bateau sur Long Island. De cette que le Dr Jenkins fera remis demain un steamer à Fire Island qui transportera les passagers en deux fois [illegible] pour le district.

[illegible]

Le général Hamilton, ex-chirurgien en chef de la marine à 4 heures pour inspecter le camp Atlantic, en compagnie de l'adjudant général, des membres de la Chambre du Conseil, des médecins du collège médical et chirurgical et l'officier sanitaire Jenkins.

Le Président a télégraphié aujourd'hui au secrétaire de la trésorerie, que l'avocat général l'a informé qu'il a plein pouvoir sous la constitution et les lois de prendre toutes les restrictions additionnelles qui pourraient être nécessaires pour empêcher l'introduction du choléra.

Le département de la trésorerie informe par conséquent de nouveaux règlements de précaution.

Fire Island, 15 septembre | Mary Carroll vo a été envoyée aujourd'hui à l'hôpital; elle est atteinte de véritable choléra. Le cas a été rapporté au département sanitaire et le Dr Kane a été appelé à son chevet. On ignore comment elle a contracté la maladie.

Les passagers de *Rugia* seront transférés demain sur l'île Fire Island, et les passagers du *Normandie* partiront pour New York par bateau.

Mesures de précaution prises par les compagnies de chemins de fer et le bureau de santé de Chicago.

Chicago, 15 septembre—Les compagnies de chemins de fer ont notifié le bureau de santé de Chicago, qu'aucun passager étranger ne sera reçu à New-York et autres points dans l'Est, à moins qu'il ne montre un certificat de santé. Que faire avec les passagers actuellement c'est le point que le bureau sanitaire a à se prendre en considération aujourd'hui.

Pour garder cette ville et les points à l'ouest d'ici, les autorités de Chicago ont décidé de mettre en quarantaine tous les passagers venant de navires infectés qui n'ont pas le certificat de santé mentionné plus haut. Les bagages qui ne portent pas de certificat d'inspection seront saisis et portés à une station de fumigation.

Après désinfection et détention du reste de la période d'incubation, les passagers et leurs bagages seront renvoyés d'ici avec des certificats de santé datés de Chicago.

L'inspecteur sanitaire Hoyt, qui a chargé des règlements de la ville, a dit aujourd'hui: "Si cela devient nécessaire, nous déclarerons une quarantaine contre New York. Mais avant de prendre cette décision, ce département conférera avec le Board d'Etat."

Mesures de précaution prises au Texas.

Galveston, Texas, 15 septembre—Une dépêche spéciale de Austin au *News* dit: Le Dr Searlington, officier sanitaire, a télégraphié ce qui suit aujourd'hui au Dr Blunt, de cette ville: A partir de cette date tous les steamers arrivant de New York seront mis en quarantaine.

A chacun des officiers de quarantaine à Texarkana, Gainesville et Denison on a envoyé ce qui suit:

"Etablissez des camps, ayez des tentes pour inspecter les trains des émigrants qui ont traversé St-Louis hier, et si cela est nécessaire, détournez-les.

Le maire Washburn de Chicago.

Chicago, 15 septembre—Aujourd'hui le maire Washburn a reçu un télégramme de Detroit, signé par le maire Pingree, demandant que Chicago se joigne aux autres villes pour demander au Président de suspendre l'émigration pendant quatre vingt dix jours. Le maire Washburn a envoyé en réponse la dépêche suivante:

A S. H. Pingree, maire, Detroit.

Après consultation avec le Bureau de Santé de l'Etat, je suis prêt à envoyer avec les autres villes dont il est question ci dessus, un mémoire au Président, demandant avec instances la suspension de l'émigration non pas pendant quatre-vingt-dix jours, mais jusqu'à ce que l'épidémie de choléra ait disparu.

HONESTEAD WASHBURN,
Maire.

Mesures préventives à la Havane.

Havane, 15 septembre—Le bureau de santé de cette ville s'est réuni aujourd'hui et a décidé:

1. De déclarer infectés tous les navires arrivant de New York depuis le 11 et ensuite, ceux qui arrivent d'autres ports dès le 1 août dernier.

2. D'observer une quarantaine très stricte contre les Etats Unis et

3. De n'admettre dans le port aucun navire à bord duquel des décès auraient eu lieu, à moins qu'il ne soit bien établi que ces décès ne sont pas dû à la maladie.

Mesures préventives concertées en Mexique.

Tampico, Mexique, 15 septembre—Le décret de quarantaine contre le choléra applicable à tous les ports mexicains et signé par M. Romero Rubio, secrétaire d'Etat, a été publié.

C'est un document volumineux accordant aux officiers sanitaires ample autorité, ayant des pouvoirs discrétionnaires en l'absence du choléra, mais à l'apparition de celui ci cette autorité devient mandataire et est s'étendant définie.

Si plus de cinq jours se sont écoulés depuis que le navire a touché dans un port où sévit le choléra, et qu'il n'ait pas de maladie à bord, les officiers sanitaires spécifieront le terme d'observation qu'ils considèrent nécessaire.

La marche du choléra en Europe.

Londres, 15 septembre—La correspondant du *Standard* à Vienne écrit que 59 cas de choléra et 14 décès ont été constatés samedi à Lublin, Pologne russe.

Anvers, 15 septembre—Les mesures prises ici pour supprimer le choléra sont insuffisantes et la politique ridicule des autorités municipales, qui malgré le fait que les victimes du choléra sont trace portées journellement dans les hôpitaux, continuent à nier l'existence de la maladie. Cela a eu pour effet, que le public en général, négligé de prendre des précautions personnelles qui sans nul doute auraient en une grande tendance à enrayer la maladie.

Le résultat est que l'épidémie se propage. Depuis